

Article personnel d'un adhérent de notre syndicat

Rappelez-vous ce que disait notre « Timonier », il y a quelques temps, en réponse aux parlementaires de l'opposition et aux citoyens lambdas qui s'inquiétaient de la dureté avec laquelle toute contestation sociale est réprimée "Essayez une dictature et vous verrez ce que cela veut dire !".

Le capitalisme est arrivé à un tel point de non retour que son système, à la manière d'un trou noir, avale tout sur son passage. Une grosse bulle financière est prévisible, sans possibilité d'inverser la tendance si ce n'est qu'en se tirant une balle dans le pied, en reconnaissant son « incapacité volontaire » à gérer le bien commun.

La voracité des actionnaires est telle que même Bruno le Maire "Ministre de l'économie " leur demande d'être bienveillant et de ne pas se verser de dividendes en ce moment. Le capitalisme a toujours utilisé deux moyens massivement, le siècle dernier, pour éradiquer les crises qu'il a lui-même créées, dont les noms sont la guerre et le fascisme.

Ces deux faces d'une même pièce ne sont pas envisageables pour l'instant car un allier inattendu pour la bourgeoisie est venu rebattre les cartes et accélérer les projets de destruction de tous les acquis sociaux et de suppression des droits les plus élémentaires des travailleurs et des travailleuses. Le Covid 19 est une opportunité que tous les gouvernements mondiaux ont saisi rapidement.

Comment?

Comme en temps de guerre, notre chef suprême l'a répété plusieurs fois lors de son allocution télévisée le 09 Mars. Derrière lui, tous ses sous-fifres ont entonné en chœur, les mots guerres, mobilisation etc....et voilà l'union sacrée est annoncée et tous les corps intermédiaires ont suivi ou ont disparu (tout au moins de la scène médiatique pour l'instant).

La bourgeoisie appuie sur l'accélérateur et le syndicat patronal (MEDEF) enfonce le clou.

La contestation sociale est aussi mondiale tant les peuples sont pressurisés, s'ils n'ont pas peur d'affronter les forces de répressions, il faut les faire taire « passivement ». L'état d'urgence sanitaire est décrété, un confinement sanitaire est instauré, les ordonnances peuvent être appliquées.

Personne ne conteste le confinement afin d'éviter la propagation du virus, ces messieurs - que l'on nomme grands- qui nous gouvernent en profitent pour faire passer leurs ordonnances scélérates qui mettent à mal le code du travail.

Pour les mesures financières annoncées par Macron le 16 mars, ce sont 300 milliards dédiés à la garantie des nouveaux prêts bancaires accordés aux entreprises, et rien pour les

hôpitaux si ce n'est que la loi votée en force par LREM au parlement mettant en place un « espace numérique de santé », la médecine à distance avec 4000 postes d'assistant-es médicaux pour les tâches administratives. La consultation en télé-distance est un leurre et nulle, il y a un besoin urgent de personnels qualifiés, de lits et de matériels pour faire face à la pandémie.

Avec une ironie renversante, le leader de la FI est ravi d'apprendre que Macron et son équipe de « pieds nickelés » ont entamé un grand virage dans leur politique financière et sociale en pensant nationaliser AIR FRANCE qui est en difficulté financière depuis plusieurs années et non à cause de la pandémie. D'autres nationalisations seraient à l'étude. Nationalisation, dans le jargon libéral, veut dire que l'État achète au privé des entreprises et certaines qui étaient jadis publiques et avaient été vendues à très bas prix au privé. L'État qui détient 25% des actions d'AIR FRANCE rachèterait les actions restantes à des investisseurs privés (amis pour la plupart). Là encore un cadeau aux copains au frais du contribuable. Qu'un dirigeant politique avec une idéologie libérale s'en gargarise, d'accord mais qu'un politique de la France Insoumise se réjouisse, ça va plus quoi..... S'imaginer que nationaliser en rachetant les parts des actionnaires privés est un bon sens de la part du « petit père des peuples », c'est admettre que Macron fait dans le social. Ne « Mélenchon's » pas tout.

Ainsi, le gouvernement a présenté un projet de loi d'urgence pour faire face à la pandémie. L'alinéa 7 de l'article 7 du code du travail dit modifier les conditions d'acquisition des congés payés et permettre à l'employeur d'imposer ou de modifier unilatéralement les dates de prise d'une partie des congés payés, des jours de RTT et des jours de repos. L'alinéa 8 de l'article 7 permet aux entreprises de secteurs nécessaires à la sécurité de la nation ou à la continuité de la vie économique et sociale de déroger aux règles du code du travail et au repos hebdomadaire et dominical. Le patron peut modifier les modalités d'information et de consultation des représentants syndicaux et /ou du personnel. Le 18 mars le ministère du travail, toujours dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, autorise l'ouverture des boulangeries sept jours sur sept. La plupart des boulangeries artisanales étaient contre mais les magnats de la grande distribution boulangère demandaient cela depuis plusieurs années déjà. Maintenant c'est fait.

Le capitalisme entre-temps réfléchit et met en pratique provisoirement une chose qu'il n'aurait pu faire avant cette pandémie ; un projet de société où celles et ceux qui pourront travailler depuis chez eux, le feront. Télé-travail pour les professeurs et instituteurs, télé-travail pour les médecins généralistes, télé-travail pour les cadres, et pour toutes celles et tous ceux qui ne peuvent le faire, il leur sera versé un revenu universel par l'impôt- (slogan de campagne électorale en 2017 de Benoit Amont et à l'étude par Macron) en attente d'un

poste de travail . Cela s'appelle de la main d'œuvre à disposition suivant les flux de la demande du marché. Tout cela au nom du principe de compétitivité afin de baisser le coût du travail- une forme déguisée de baisse des salaires-, en perspective d'une relocalisation de certaines entreprises.

Lorsque le travailleur sera appelé a reprendre une activité salariale, son nouveau salaire viendra s'ajouter au revenu universel afin d'assurer un revenu à peu près équivalent au SMIG. Ce n'est qu'une hypothèse personnelle.

Les syndicats dits de « masse » ou sont-ils et que font-ils ? On ne sait pas trop. Comme chaque fois qu'il y a un appel à l'union nationale, ils sont tous derrière le chef, émus et larmoyants, ils écoutent fièrement l'hommage rendu aux personnels soignant-e s, pompiers et de la sécurité civile en demandant (FO) que soit associé à cet hommage tous les autres travailleur-es. (Caissières, éboueurs -qui ont repris le travail après les mobilisations contre la réforme des retraites sans rien obtenir-) etc. Depuis quand il suffirait de demander de rendre un hommage qui n'engage à rien pour que justice soit rendu à toutes celles et ceux qui n'ont que la force de leur travail pour vivre.

La fédération de la fonction publique de la CGT avait déposé un préavis de grève couvrant tout le mois d'avril pour dénoncer un manque de moyens dans les hôpitaux et ailleurs. Le secrétaire d'État au ministère du travail crie au scandale.

Le 17 Mars 2020 les travailleurs des chantiers navals de Saint-Nazaire ont cessé le travail considérant que leur travail n'était pas nécessaire en ces temps de confinement pour pandémie. Ils demandaient à rentrer chez eux.

Qui souffre le plus de ce confinement, si ce n'est encore que les plus défavorisé-es. Que démontre cette crise, si ce n'est encore que les travailleurs et les travailleuses maintiennent le pays à flot.

Quels seront les nouveaux rapports entre le travailleur et son taulier, avec le pouvoir, avec les syndicats collaborationnistes une fois le confinement terminé. Peut-on imaginer refaire comme si rien ne s'était passé ?

Notre « Timonier » n'est-il pas en train de jouer au petit dictateur?

Il est grand temps de revenir aux fondamentaux du syndicalisme d'action directe, sans hiérarchie, autogestionnaire, avec un projet de société égalitaire et libertaire.

MAC